



**A l'attention de
Madame la déléguée syndicale central CFTC,
Madame et Messieurs les délégués syndicaux
CFTC,**

Antony, le 27 mars 2019

Lettre envoyée par courriel

Mesdames, Messieurs,

Nous accusons réception de votre courrier faisant état des inquiétudes exprimées par nos collaborateurs, et parfois de vos désaccords, concernant le nouveau plan de paie des consultants immobiliers.

L'ensemble de la ligne managériale a eu de nombreux échanges dans notre réseau, avec tous les salariés concernés. Nous nous sommes ainsi attachés à expliquer la stratégie globale qui reste fondée, et qui permettra de poursuivre la croissance de l'activité transaction.

Sans remise en cause de cette stratégie, ni de la légalité des options retenues, nous avons décidé d'aménager ce plan en communiquant directement aux CI notre décision. Vous trouverez ci-joint le courrier adressé aujourd'hui en ce sens à toutes les équipes.

Cela doit permettre à chaque collaborateur et collaboratrice de poursuivre son activité au sein de l'équipe transaction en toute sérénité.

Nous sommes persuadés que vous partagerez ce point de vue et espérons vivement que vous en serez également les soutiens, dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise, qui resteront ensemble l'acteur de référence de la transaction immobilière.

Bien cordialement,

**Monsieur Jordan FRARIER
Président FONCIA TRANSACTION FRANCE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jordan Frariere", written over the printed name.

Foncia Transaction France

Réseau transaction

Antony, le 27 mars 2019,

Objet : décision sur le projet de dispositif de rétrocessions sur ventes portefeuille gestion locative

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Après avoir écouté les remontées du terrain, notamment de vos managers, il m'a semblé nécessaire de pouvoir revenir vers vous, d'une part pour vous rappeler les objectifs que nous devons tous partager, d'autre part pour partager la décision prise.

Comme nous le savons tous, notre relation « gagnant-gagnant » s'exprime au travers d'une stratégie qui repose essentiellement sur l'augmentation du chiffre d'affaire réalisé par chacun d'entre vous.

Une stratégie plus que payante puisque, soutenue par les nombreux investissements d'outils et moyens, la productivité a déjà progressé de 40% depuis 2015 et doit encore croître d'au moins 20% à horizon 2021. Notre ambition est de vous permettre, chez Foncia, la réalisation d'un CA par CI qui vaut près du double de celui de la concurrence et se traduit mécaniquement d'autant sur la rémunération.

Cela passe en partie par une volumétrie d'activité qui doit continuer d'augmenter et les synergies avec la gestion locative, au travers des rétrocessions, sont un levier fort de croissance.

Cependant, avec vos managers, nous avons entendu les doutes que vous avez pu exprimer quant aux conditions de mise en œuvre de ce levier.

Les conditions de succès de ce dispositif reposent notamment sur le déploiement de l'outil Millénium sur l'ensemble du réseau ADB et TRANSACTION, qui nous permettra de travailler sur une base clients commune, ainsi que le développement des process de synergie afférents.

Ces conditions n'étant pas réunies, nous ne pouvons pas appliquer le dispositif de rétrocession comme initialement annoncé. L'ambition de synergie entre ADB et TRANSACTION reste néanmoins pleine et entière et est la condition de nos succès futurs.

Je tenais à vous informer personnellement de cette décision.



Avec vos directeurs des ventes, nous restons à votre écoute et à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Très bonnes ventes à toutes et tous et à bientôt,

Jordan Frarier
Président de Foncia Transaction France

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.